

www.koans.fr**Clients****KOANS et Les Haras Nationaux****KOANS accompagne les Haras Nationaux dans leur stratégie CRM.**

Les Haras Nationaux; organisme public en charge de la filière des équidés en France souhaite connaître et mieux connaître les acheteurs, vendeurs, clients et prospects des Haras Nationaux.

Reformulation : comment mettre en place un système d'information marketing (SIM) opérationnel et efficace ?

Conseil : permettre aux acteurs (DG, DSI, Directions métiers, prestataires) de s'exprimer, coproduire le cahier des charges du futur SI Marketing avec tous les partenaires en agissant en tant qu'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Actions menées : entretiens avec l'ensemble des acteurs, préparation et animation De réunion de travail, élaboration et rédaction du cahier des charges

Bénéfices observés : remise en mouvement du projet avec coproduction des acteurs. Et lancement d'un projet de système d'information décisionnel global.

Pour en savoir plus : www.haras-nationaux.fr

Partenaires**MK Expertise & Conseil rejoint le réseau d'experts KOANS**

La réussite d'une entreprise innovante passe aussi par les bons choix financiers, juridiques, fiscaux et sociaux.

C'est pourquoi, Melana KALI, dirigeante de MK Expertise & Conseil définit MK Expertise & Conseil [<http://www.melanakali.com/>](http://www.melanakali.com/) comme « le partenaire privilégié et unique de l'entreprise innovante tout au long de sa vie ». En effet, que vous soyez en pré-création, en création, en développement ou encore en période de transmission, MK Expertise & Conseil vous apporte les solutions les plus adaptées à vos besoins (de l'expertise comptable à l'assistance pour l'accès aux financements publics).

MK Expertise & Conseil apporte à KOANS son expertise en matière de financements et d'investissements publics et sa spécialisation sur les structures à caractère innovant.

Pour plus d'informations : www.melanakali.com

Ce mail vous a été adressé en tant que professionnel, personne morale identifiable dans nos bases de données constituées à partir de nos échanges téléphoniques ou à partir de bases de données nationales de type INPI, INSEE et Greffes. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN), adoptée le 13.05.2004 par le gouvernement français est destiné à favoriser le développement du commerce par Internet et à clarifier les règles pour les consommateurs et partenaires. La LCEN autorise définitivement la prospection directe par messagerie électronique, sans consentement préalable, à destination des "personnes morales", sociétés, entreprises, les associations immatriculées à l'INPEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Conformément à la LCEN, si vous souhaitez ne plus recevoir de mails de la société KOANS nous vous remercions de bien vouloir nous le préciser en envoyant un message à infos@koans.fr